



CEE, un dispositif pérenne : Quoi de neuf pour la 4^{ème} période ?

Colloque ATEE Rhône Alpes – 25 juin 2018



LA CONFORMITÉ DES DOSSIERS CEE
Eligibilité et conformité des justificatifs

1er

opérateur des CEE
Collectivités - Bailleurs sociaux

Travaux de
550 000
Logements analysés



30%

des comptes CEE
Emmy ouverts par CTR-OFEE

700

collaborateurs

1^{ère} période :
2006 - 2009
54 TWh cu
expérimentation

2^{ème} période :
2010 - 2014
460 TWh cu
Montée en puissance

**Dispositif
CEE**

3^{ème} période :
2015 - 2017
700 TWh cu CL / 150 TWh PR
Déclaratif/sanctions

4^{ème} période :
2018 - 2020
1200 TWh cu CL / 400 TWh PR
Qualité

CONFORMITÉ DES DOSSIERS DE DEMANDE DE CEE : ISOLATION



CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ AUX CEE

Résistance thermique :

- $R \geq 7 \text{ m}^2 \cdot \text{K}/\text{W}$ comble perdu
- $R \geq 6 \text{ m}^2 \cdot \text{K}/\text{W}$ rampant de toiture
- **visite du bâtiment** avant établissement du devis
- **Installateur RGE**

MENTIONS OBLIGATOIRES SUR LA « PREUVE DE RÉALISATION DES TRAVAUX »

- Mise en place d'une isolation
- Surface d'isolant installé (m^2)
- **Résistance thermique R**
- **Marque + référence + épaisseur isolant**
- **Date visite du bâtiment**

CONFORMITÉ DES DOSSIERS DE DEMANDE DE CEE : FENÊTRES



CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ AUX CEE

- $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2.\text{K}$ et $S_w \geq 0,3$
- ou $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2.\text{K}$ et $S_w \geq 0,36$
- En toiture : $U_w \leq 1,5$ et $S_w \leq 0,36$.



MENTIONS OBLIGATOIRES SUR LA « PREUVE DE RÉALISATION DES TRAVAUX »

- Mise en place de fenêtres
- Nombre de fenêtres ou portes-fenêtres
- **Coefficients U_w et S_w**



A défaut : Marque et référence + doc technique

CHAUDIÈRE INDIVIDUELLE



CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ AUX CEE

- Etas $\geq 90\%$
- Régulateur de classe IV à VIII



MENTIONS OBLIGATOIRES SUR LA « PREUVE DE RÉALISATION DES TRAVAUX »

- Installation d'une chaudière
- Efficacité énergétique saisonnière (Etas)
- Classe du régulateur



A défaut : Marque et référence + doc technique

LES DIFFÉRENTES « PREUVES DE RÉALISATION DE TRAVAUX »



DGD

Décompte général
définitif

DOE

Dossier des
ouvrages exécutés

Facture

**PV de
réception travaux**
+
Pièces marché

MENTIONS OBLIGATOIRES SUR LA « PREUVE DE RÉALISATION DES TRAVAUX »

Exemple : fenêtres

- Mise en place de fenêtres
- Nombre de fenêtres ou portes-fenêtres
- **Coefficients U_w et S_w**

A défaut : Marque et référence + doc technique

VALORISATION D'UNE RENOVATION GLOBALE : LA FICHE BAR-TH-145

La méthode « Lot par lot »

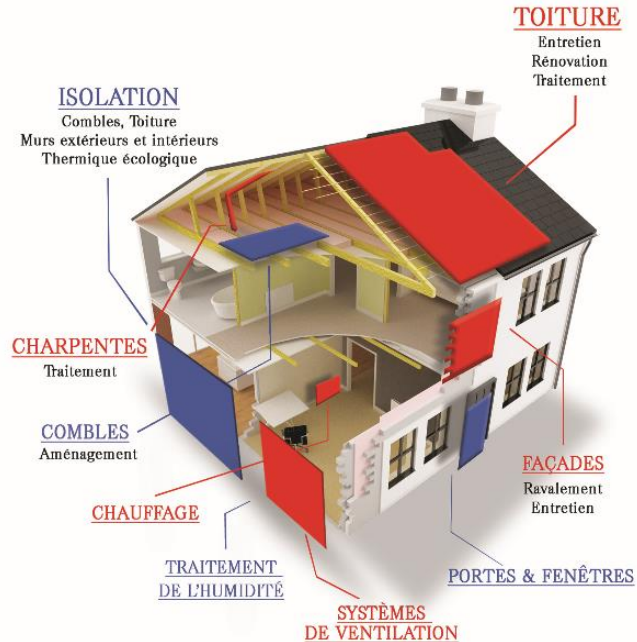
Volume de CEE de l'opération :

CEE fenêtres + CEE isolation + CEE chaudières +
CEE VMC etc...

La BAR-TH-145

Volume CEE de l'opération :

Surface SHAB x $(Cef_{initial} - Cef_{projet}) \times 21$





Siège social : 146 bureaux de la Colline
92213 Saint-Cloud Cedex

Tél. : 01 55 39 11 00

Fax : 01 74 71 05 60

Mail : contact@ctr-conseil.fr

